

Pessat-Villeneuve



2022

Bulletin municipal



La Plume Pessatoise

PESSAT EN IMAGES



La sortie au cabaret a réuni les aînés de la commune le 30 janvier. Les 40 convives ont apprécié le repas, le très beau spectacle et plus que tout, de se retrouver.



Commémoration du 8 mai 2022



Vide grenier 15 mai 2022



Pessatoises, Pessatois,

« Nous partîmes 500 mais par un prompt renfort nous nous vîmes 3000 en arrivant au port. »

Comme le CID de Corneille, nous avons provoqué le destin pour renforcer notre commune depuis une quinzaine d'années. En 2008, Pessat-Villeneuve comptait moins de 500 habitants. Le dernier recensement réalisé en janvier-février qui sera officialisé par l'INSEE en 2026, montre une progression de 50% de la population. Une trentaine de maisons n'ont pas été recensées car soit en construction, soit en réhabilitation ou soit en instance de location. Ce qui veut dire que Pessat-Villeneuve va continuer à figurer dans le top 5 départemental de l'évolution démographique des communes de sa strate.

La mise en place du PLUI, plan local d'urbanisme intercommunal de Riom Limagne et Volcans, ne va pas révolutionner le développement de notre commune puisqu'il reprend le PLU voté en 2018. Ce dernier s'attache à construire dans l'enveloppe urbaine et notamment dans ce que l'on appelle les dents creuses. Cela peut à moyen terme représenter quand même une trentaine de maisons supplémentaires.

Les trois projets phares de notre mandat, sous la bannière du vivre ensemble, sont en lien avec ce développement, et en cette fin d'année 2022 force est de constater qu'ils sont en phase de concrétisation voire déjà en action.

L'école. C'est le poste numéro un en matière de budget de fonctionnement et aussi d'investissement de la commune. L'école Arc-en-ciel a été inaugurée en 2011 après deux ans de travaux. Pensée dès 2008 pour répondre à nos prévisions d'arrivée de nouvelle population, la pandémie a montré la nécessité de faire évoluer la structure en recherchant le bon équilibre budgétaire entre le besoin de mètres carrés supplémentaires, le meilleur accueil des élèves, des enseignants et les conditions de travail du personnel communal. Si certains sur notre planète construisent des murs là où il faudrait des ponts, la municipalité a certes décidé de construire des murs, et un toit, pour faire un pont entre deux bâtiments améliorant ainsi la capacité de la cantine, jouant sur la modularité et la fonctionnalité de la salle de motricité.

Le commerce. La commune a pris finalement la décision de céder le rez-de-chaussée de la maison du four banal à Riom Limagne et Volcans qui, dans le cadre de sa compétence pépinière de commerce, a réalisé les travaux nécessaires pour une ouverture rapide. RLV accompagne également le porteur de projet (conseil, juridique...). Si les élus municipaux et communautaires ont unanimement soutenu cette création aujourd'hui c'est bien à l'ensemble des habitants d'être le garant de sa réussite.

Le comité d'animation. Je remercie ici les trois volontaires pour former le premier bureau, et bien entendu celles et ceux qui constituent cette nouvelle association. Le programme déjà réalisé en 2022 en dit long sur leur volonté d'animer le village : brocante, 13 et 14 juillet, barbecue de rentrée en septembre, fête de Noël... vivement 2023 !

Le vivre ensemble ne se décrète pas. Chacun d'entre nous, j'en suis convaincu peut y contribuer. Nous pouvons, nous devons le construire ensemble !

Le CMJ, Conseil Municipal des Jeunes, nous montre le chemin à suivre par des actes citoyens et finalement simples à suivre : nettoyage de la commune, sécurité routière, préservation de la biodiversité, participation aux cérémonies officielles, aux festivités et animations proposées par les associations...

Je vous donne rendez-vous le vendredi 6 janvier pour la cérémonie des vœux et parler de l'avenir que nous devons construire ensemble et en attendant je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et par anticipation une excellente année 2023 !

Très cordialement,

Gérard DUBOIS
Maire de Pessat-Villeneuve

Etat Civil 2021



Naissances

BOULY Zélie, née le 28 février 2021
ISSARTEL Sacha, né le 4 mars 2021
DETE Milan, né le 19 mars 2021
DENIS Léon, né le 15 avril 2021
CARRE Eliott, né le 17 avril 2021
HERAULT Lilouan, né le 15 mai 2021
LAURIER Elio, né le 4 juillet 2021
KOWALEWSKI Tommy, né le 19 août 2021
ETIENNE Lise, née le 16 septembre 2021
MULLER Judith, née le 18 novembre 2021



Mariages

M. LARIVIÈRE Franck & Mme GAUDRÉ Martine, le 27 mars 2021
M. MATHÉ Julien & Mme MICHEL Pricillia, le 10 juillet 2021

Pacs

M. LACAZE Fabien & Mme LACROCQ Evelyne, le 22 avril 2021
M. LEGARDIEN Yannick & Mme BOUILLET Nadège, le 06 septembre 2021
M. BOUCLIER Christophe & Mme JAILLET Isabelle, le 22 octobre 2021
M. CRANTELE Gaël & Mme PERNIN Samantha, le 23 octobre 2021



Décès

M. PLANCHE Gabriel, Albert, décédé le 28 avril 2021

Secrétariat de Mairie



Mme Elsa MACHADO et Mme Nathalie CHASSAGNETTE vous accueillent

Lundi, Mardi, Jeudi

de 8h30 à 12h

Vendredi

de 8h30 à 12h et de 16h30 à 18h

Mairie de Pessat-Villeneuve

1 avenue du Château de Villeneuve - 63200 PESSAT-VILLENEUVE

Tél : 04 73 38 28 59

Email : mairie.pessatvilleneuve@orange.fr

www.pessat-villeneuve.fr



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Edito	p.3
Etat Civil 2021	p.4
Horaires de la Mairie	p.4

ÉLECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES	p. 6
----------------------------------------------------	------

PROFIL CROISÉ ET RECENSEMENT	p. 7/8
---------------------------------------	--------

ÉCOLE	p.9/10
-------------	--------

TRAVAUX ÉCOLE	p. 11/14
---------------------	----------

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	p. 15/17
---------------------------------------	----------

TRAVAUX DIVERS	p. 18/19
----------------------	----------

CENTRE PROVISoire D'HÉBERGEMENT	p. 20/22
------------------------------------------	----------

SBA	p. 23
-----------	-------

RLV URBANISME	p. 24
---------------------	-------

MUTUELLE DE VILLAGE	p. 25
---------------------------	-------

VIE ASSOCIATIVE

Comité d'animation	p. 26/27
Club Cyclotouriste	p. 28
Pessat Zumba Dance	p. 29
Société de chasse	p. 29
Atelier de Corinne	p. 29
Les Artistes en Herbe	p. 30
Les Balivernes Sibyllines	p. 30

PESSAT EN IMAGES	p. 31
------------------------	-------

AGENDA	p. 32
--------------	-------

NUMÉROS UTILES	p. 32
----------------------	-------

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

Elections présidentielles

Les élections se sont déroulées les 10 et 24 avril 2022.

La commune a 522 inscrits sur les listes électorales, il y a eu une bonne participation dans l'ensemble.

Pessat-Villeneuve

Ins. : 522 Vot. : 409 Exp. : 375
Part. : 78,4 % Blancs : 20 Nuls : 14

Emmanuel Macron **224** **59,7 %**
Marine Le Pen **151** **40,3 %**



Elections législatives

Les élections se sont déroulées les 12 et 19 juin 2022.

La commune a 528 inscrits sur les listes électorales, comme au niveau national, il y a eu une faible participation.

2 ^e Circonscription - Riom			
Députée sortante : Christine Pirès Beaune (PS)			
Inscrits :	90.091	Votants :	45.483
Participation :	50,49 %	Blancs :	2.392
Exprimés :	41.690	Nuls :	1.401
Christine Pirès Beaune (NUP)	26.613	63,84 %	
Karina Monnet (ENS)	15.077	36,16 %	
CHRISTINE PIRÈS BEAUNE (NUP) RÉÉLUE			
Second tour législatives 2017 – Ins : 87.873; Vol : 43.482; Part : 49,5%; Exp : 39.451. Hamoumou (REM), 14.515 (36,8 %); Pirès Beaune (PS), 24.936 (63,2 %).			
Second tour présidentielle 2022 – Ins : 89.850; Vol : 69.344; Part : 77,2%; Exp : 61.437. Macron (LREM), 34.068 (55,5 %); Le Pen (RN), 27.369 (44,5 %).			
1er tour législatives 2022 – Ins : 90.065; Vol : 49.000; Part : 54,4%; Exp : 47.933. Pirès Beaune (NUP), 20.055 (41,8 %); Monnet (ENS), 9.017 (18,8 %); Lacombe (DVD), 667 (1,4 %); Dupré (RN), 7.862 (16,4 %); Berthon (DVG), 41 (0,1 %); Durin (LR), 7.332 (15,3 %); Frezouls-Le Pont (ECO), 634 (1,3 %); Félix (DSV), 486 (1 %); Chabrier (REC), 1.172 (2,4 %); Truchon (DXG), 667 (1,4 %).			

Pessat-Villeneuve

Ins. : 528 Vot. : 287 Exp. : 261
Part. : 54,4 % Blancs : 19 Nuls : 7

Christine Pirès Beaune **151** **57,85 %**
Karina Monnet **110** **42,15 %**

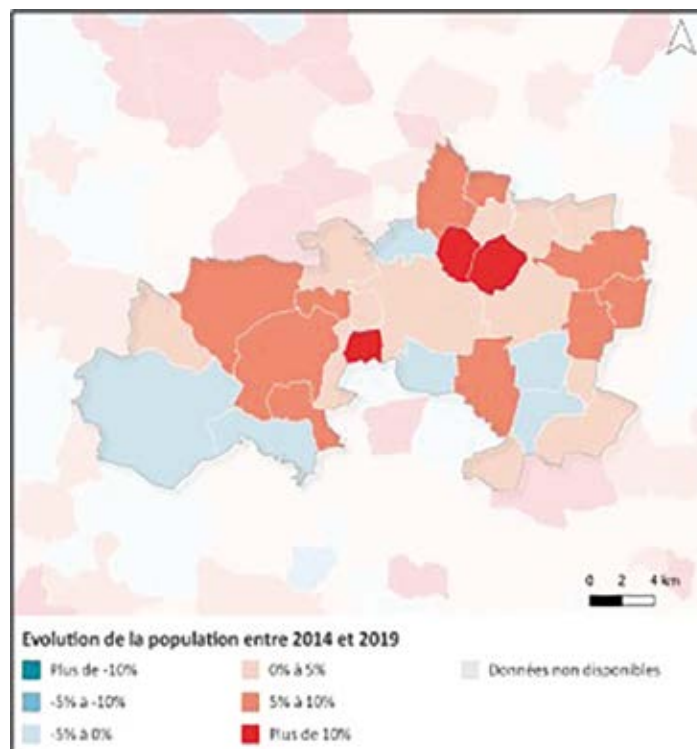


MIEUX CONNAÎTRE MA COMMUNE EN 2022



Profil croisé et recensement

Pour Pessat-Villeneuve, la population a-t-elle augmenté ou baissé ?
Mon territoire est-il jeune ? Familiale ? Vieillissant ?



Données générales

Populations légales au 01/01/2022

Population municipale : 706 hab.

Population comptée à part : 6 hab.

Population totale : 712 hab.

Superficie : 6,3 km²

Densité de population au km² : 113 hab.

Ce qui fait évoluer le profil des habitants

L'arrivée de nouveaux habitants qui ont un profil différent de la population déjà résidente (âge, CSP...) peut s'expliquer par plusieurs facteurs : offre de formation et d'emploi, livraison de nouveaux logements, bonne « réputation » de la commune...

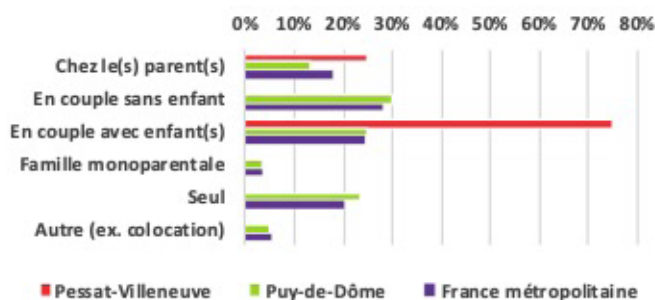
Le télétravail, qui s'est fortement développé suite à la crise sanitaire, a engendré des déplacements importants de population, notamment de jeunes et de CSP+ davantage mobiles, des grandes villes vers les zones rurales ou péri-urbaines. Dans ces cas, le raccordement d'une ville à la fibre peut être un facteur déterminant dans le choix d'implantation de la population.



MIEUX CONNAÎTRE MA COMMUNE EN 2022

Répartition des ménages par type

En 2019, 0% des 25-29 ans de la commune vivaient seuls, contre 23% pour le Puy-de-Dôme.



RECENSEMENT

100% c'était un objectif et il est atteint !

100% de personnes et de logements recensés c'est conforme à l'attendu de l'INSEE mais ce n'était pas forcément gagné avec les conditions sanitaires. Alors merci...

Merci à notre agent recenseur et à notre coordonnatrice ainsi qu'aux services de l'INSEE pour l'exemplarité de cette opération quinquennale qu'est le recensement de la population pour notre commune.

Merci à vous, Pessatoises et Pessatois pour votre mobilisation dès les premiers jours. Vous avez été très nombreux à privilégier la saisie en ligne et c'était bien la meilleure solution en ces temps de pandémie.

Le chiffre de population n'est pas encore officialisé mais nous sommes bien dans la trajectoire de l'évolution démographique des dernières années (+40% sur 10 ans). De nombreux logements ont été déclarés vacants par l'INSEE car ils sont encore en cours de construction même s'ils sont hors d'eau et hors d'air (Lotissement du Forez, rue sous le village, le Puy...). Le centre d'accueil géré par CeCler est en pleine capacité avec 70 réfugiés.

Pour mémoire nous étions 706 au 1^{er} janvier 2022 (chiffre officiel de 2019).



L'équipe enseignante

A Pessat-Villeneuve, les enfants sont répartis en trois classes :

Mme Justine GINHAC (directrice de l'école) s'occupe de la classe des grandes sections de maternelle et CP.

Mme Nadège PEJAUDIER enseigne dans la classe des petites et moyennes sections de maternelle.

Mme Anne-Marie MANTIN se charge de la classe des moyennes et grandes sections de maternelle.

Nathalie CHASSAGNETTE, Virginie DUBOUIS et Sandrine FARNIER accompagnent les enfants de maternelle tout au long de leurs activités scolaires. Nous avons également pour cette année, une auxiliaire de vie scolaire **Elizabeth BENONI**.

A Clerlande, les enfants sont répartis en quatre classes :

Mme Audrey URBAIN-TROUVÉ (directrice de l'école) s'occupe de la classe des CP et des CE1.

M. Frédéric FALVARD s'occupe de la classe des CM1 et CM2.

M. Sébastien GROSSMANN s'occupe de la classe des CE1 et des CE2.

Mme Catherine DELHOME s'occupe de la classe des CE2 et des CM1.

Horaires

Les horaires de l'école Arc en Ciel sont :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Le matin de 8h30 à 11h45, avec l'accueil à partir 8h20

Et l'après-midi de 13h45 à 16h30, avec l'accueil à partir de 13h35.

Les horaires de Clerlande sont :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Le matin de 8h45 à 12h00, avec l'accueil à partir 8h40

Et l'après-midi de 13h30 à 16h15, avec l'accueil à partir de 13h25.

Tarifs cantine garderie

Sur Pessat-Villeneuve, la garderie se déroule de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30. Les enfants sont sous la surveillance de Nathalie CHASSAGNETTE ou de Sandrine FARNIER le matin avec, l'appui de Christine MONIER le soir.

Les tarifs sont de 1,50 € le matin par séance et le soir de 2,50 €, pour deux séances le tarif est de 3,00 € par jour.

A la cantine, les enfants sont accompagnés par Nathalie CHASSAGNETTE, Virginie DUBOUIS, Sandrine FARNIER, Ludovic MARTIN et Christine MONIER. Le tarif est de 4,60 € par repas, le panier repas, sur autorisation (PAI, autres...) est de 0,80 €.

Installation d'un TBI ou Tableau Interactif

Un tableau interactif a été installé dans la classe des grandes sections / cours préparatoires courant août, l'enseignante Mme GINHAC Justine ainsi que ses élèves peuvent dorénavant bénéficier de ce nouvel outil de travail depuis ce début d'année.

Les usages du TBI : écrire, projeter, créer et pour dynamiser son enseignement.



Garderie du mercredi matin



La garderie du mercredi matin fonctionne maintenant depuis trois ans. Elle accueille les enfants scolarisés sur les deux communes dont les parents travaillent le mercredi et ceci avec une capacité d'accueil de 24 enfants. Elle est assurée par le personnel communal de Pessat-Villeneuve : Sandrine FARNIER et Christine MONIER. Elles assurent toutes les deux son bon déroulement sous forme de créations artistiques, de jeux et activités en intérieur ou extérieur (dans la salle de motricité, dans la cour de l'école ou au parcours de santé de la commune).

L'accueil progressif débute de 7h30 à 8h30 et les départs dégressifs de 11h30 à 12h30.

Bus et navettes

La navette reliant l'école de Pessat-Villeneuve à Clerlande part de l'école à 8h30. Elle revient le soir à 16h30.

Le ramassage scolaire pour les collégiens et lycéens est à 7h09 place de l'Eglise et à 7h12 au Hameau de Pessat. Le mercredi, le bus du retour est à 12h50 et 14h00 au Hameau de Pessat et à 12h53 et 14h03 place de l'Eglise. En semaine, le retour se fait à 17h08 et 18h28 au hameau de Pessat et à 17h11 et 18h31 place de l'Eglise.

TRAVAUX ÉCOLE

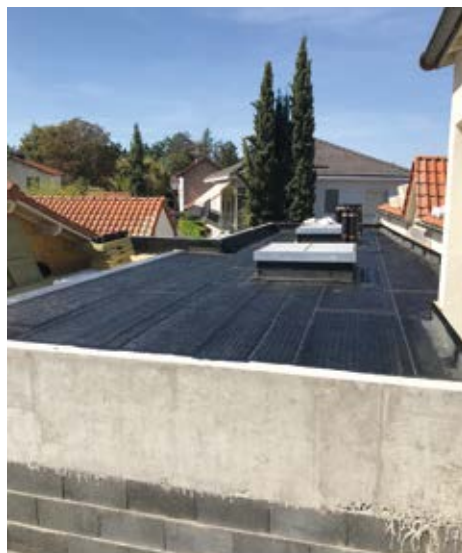
Commencés en 2021, les travaux se sont poursuivis tout au long de cette année. Pour mémoire, il s'agit de réunir les deux bâtiments existants. La salle de motricité et la cantine-garderie seront ainsi agrandies l'une de 60%, l'autre de 40% pour un meilleur accueil des élèves et des conditions de travail optimales pour les enseignants et le personnel communal. L'Etat, la Région et le Département sont les financeurs du projet. L'autofinancement de la commune est d'environ 40%. Retenez la date du 17 décembre 2022 pour l'inauguration et la découverte de cette réalisation.



TRAVAUX ÉCOLE



TRAVAUX ÉCOLE





TRAVAUX ÉCOLE





Election du maire junior 3 octobre 2021



BOÎTE À LIVRES

Le 4 juillet, le CMJ a inauguré la première boîte à livres. Réalisée par Baltazar BENONI, employé communal, elle est installée Place de l'École. D'autres boîtes seront installées dans les prochains mois dans la commune.





CMJ



Première opération de nettoyage de la commune par le CMJ

Le Conseil Municipal des Jeunes de Pessat-Villeneuve a organisé le dimanche 9 octobre sa première opération de nettoyage de la commune. Répartis en trois groupes la quarantaine de participants a collecté environ 250 kilos de déchets. A l'issue de cette matinée, le CMJ a offert un pot de l'amitié et a souhaité récompenser les ramasseurs des objets les plus insolites. Un matelas, un téléviseur, un siège auto, une statuette en bronze, autant d'objets qui n'ont rien à faire dans la nature et qui vont être acheminés à la déchetterie par les employés communaux. La bonne note de cette opération concerne le CRAPA, parcours de santé, situé au cœur du village, dans lequel mis à part un « champignon » en polystyrène, aucun débris n'a été ramassé. Le CMJ adresse un grand merci aux promeneurs et usagers de ce poumon vert du village. Il souhaite renouveler cette journée citoyenne le dimanche 19 mars 2023, premier jour du printemps, en espérant que la collecte sera à minima divisée par deux mais cela dépend du civisme de chacun et d'une prise de conscience collective.





Emma et Théo 31 août 2022

La veille de la rentrée scolaire, le Conseil Municipal des Jeunes de Pessat-Villeneuve a souhaité la bienvenue à Emma et Théo. Ces deux figurines de signalisation ont été installées par les employés communaux à proximité des passages piétons qui donnent accès à l'école arc-en-ciel. Avec leur sac à dos, Emma en jaune et Théo en bleu, mesurant chacun 1,50 m de hauteur, sont volontairement imposants. « Ils ont pour but de faire lever le pied aux automobilistes et autres conducteurs de véhicules, surtout dans un endroit très fréquenté du centre bourg » souligne Gérard DUBOIS le maire de la commune. Cette signalisation est aussi à l'égard des de tous les piétons, enfants et parents se rendant à l'école à pied et toutes personnes qui se sentiront un peu plus protégées et finalement plus visibles en traversant aux côtés d'Emma et Théo. Les jeunes du CMJ, soucieux de la sécurité routière et le non-respect des limitations de vitesse de la plupart des véhicules, notamment sur la RD211 en traverse du village, vont poursuivre cette action en installant prochainement un nouveau radar pédagogique. Leur objectif est simple : sensibiliser encore et toujours pour un meilleur partage de la route en toute sécurité.



TRAVAUX

CIMETIERE

A l'approche de la Toussaint, les employés communaux ont réalisé la plantation de haies et le fleurissement des abords du cimetière et du monument aux morts. Un panneau indique désormais que le parking doit rester accessible aux usagers du cimetière.



AVENUE SAINT ROCH

En mars 2020, le mur d'enceinte du Château de Villeneuve s'est effondré partiellement. La priorité fut de le sécuriser pour protéger les piétons et les usagers de l'avenue, puis de réaliser des travaux de soutènement par la réalisation de poteaux en béton. En juin 2021, nous avons constaté que la partie située vers la croix St Roch semblait se fragiliser. Une mise sous surveillance a donc été effectuée. A l'issue de cette phase d'observation la décision a finalement été prise de renforcer cette partie par la réalisation de 5 nouveaux poteaux. Le coût global de cette sécurisation est d'environ 30000 €.



NOUVELLES DU CPH



Au **Centre Provisoire d'Hébergement**, l'insertion professionnelle est au cœur de l'accompagnement.

L'objectif est d'accompagner les bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) vers **un emploi pérenne ou une formation qualifiante**. Pour cela, nous travaillons en étroite collaboration avec les différents acteurs de l'insertion professionnelle sur le territoire Riom Limagne et Volcans.

Cette inscription partenariale sur le territoire permet **d'évaluer et de répondre aux besoins de recrutement des entreprises** implantées sur le secteur.

Après une première période de « Mise en Situation en Milieu Professionnel » pour confirmer leur projet professionnel, **la plupart des réfugiés ont l'opportunité de signer un contrat de travail de longue durée auprès d'une entreprise**.

Disposant d'un salaire, ils sont donc accompagnés par l'équipe sociale vers l'accès à **un logement autonome**, majoritairement issu du parc locatif privé.

Contrats de travail signés pour les réfugiés sortis en 2021



■ Contrat pérenne (CDI ou CDD de + 6 mois) ■ CDD - 6 mois ■ Interim



L'insertion professionnelle en quelques chiffres :

en 2021

43

contrats de travail signés

14

stages réalisés dans le cadre d'une PMSMP

En 2021,

82%

des réfugiés sortis du CPH avaient soit un emploi, soit une formation

NOUVELLES DU CPH



2022 aura également été marquée par la **participation des réfugiés dans le travail saisonnier**.

Les métiers de l'agriculture font partis des secteurs dits « en tension ». L'été est la période où **l'activité agricole est intense et où le besoin de main d'œuvre augmente considérablement**. Les réfugiés se sont inscrits dans une réelle dynamique pour répondre aux besoins des agriculteurs du territoire. Avec beaucoup d'organisation, de logistique et une réelle envie, **les réfugiés du CPH ont pu répondre à leurs besoins accrus en mains d'œuvre**.

Pour que les réfugiés se rendent de manière autonome sur les parcelles agricoles, **l'Association CeCler a mis à disposition des vélos électriques**.

La saison a commencé début juillet par l'épuration et la castration des maïs dans les secteurs d'**Entraigues, Ennezat et Thuret**, puis elle s'est ensuite poursuivie par les récoltes légumières dont le ramassage des pommes de terre fin août sur le secteur d'Entraigues et de Chappes. Enfin la saison s'est clôturée par les vendanges, **sur les coteaux de « la Madargue » et Châteaugay**.



Les contrats signés sur le territoire...





NOUVELLES DU CPH

Parlons également du bénévolat ! L'équipe du CPH accompagne les réfugiés à travers différents chantiers bénévoles. Les objectifs sont communs : **mise en situation professionnelle, évaluation et acquisition de nouvelles compétences transposables.**

15 réfugiés ont participé au chantier « Elysium » terrain agricole sur la commune de Volvic

Actions menées :

Préparation des sols/
débroussaillage, plantations,
et confection de pizzas avec les
produits récoltés dans le four à
pain de Tournœil !



15 réfugiés ont participé à « **SOS Cheval** » chantiers dédiés à la construction d'une infirmerie pour les chevaux maltraités

CARLA BIANCHI
MIGRANDO

la NOUVELLE SEINE Tous les samedis à 19H4 à partir du 18 septembre 2021

LE SPECTACLE

Quelqu'un qui peut les faire d'un petit village à l'étranger et le destin d'un bateau de 50 migrants ?

Le monde d'un village fait appel à Wilma Riccio, directrice du projet Migrando.

Accueillie un migrant, accueille un village. Tout va de plus en plus de ce monde municipal et les habitants ont trouvé l'écrit.

Un projet avec les bénévoles, Carla Bianchi met en scène le dialogue entre les gens de son pays et ceux de son pays d'accueil.

Un seul en scène pour illustrer avec humour les liens, requêtes et les contradictions autour d'un thème d'actualité : l'accueil des migrants.

scénario et mise en scène

Auteurs Carla Bianchi, Rosalia Lazzarini et Massimo Squarone

mise en scène Rosalia Lazzarini

Un spectacle adapté pour les publics de 10 ans et plus

la NOUVELLE SEINE

Tous les samedis à 19H4 à partir du 18 septembre 2021

Parc du Château de Pessat-Villeneuve, 10000 Pessat-Villeneuve

01 43 34 34 33

www.lanouvelleseine.com

PESSAT-VILLENEUVE

Migrando, dans le parc du château, un seul en scène plein d'émotions

À l'invitation de la municipalité et de l'association CeCler, gestionnaire du centre d'accueil, une centaine de spectateurs a assisté, dans le parc du château de Pessat-Villeneuve, à une performance artistique. Un seul en scène, *Migrando*, écrit et interprété par Carla Bianchi, artiste d'origine italienne, qui mêle humour et émotion en s'inspirant d'histoires vraies.

Amada et Constance sont sur un bateau ou plutôt un radeau qui s'approche des côtes italiennes. Au même moment, une équipe municipale peut, selon sa décision, changer leur vie. Mieux, leur permettre de démarrer une nouvelle vie. Ce sont des articles du *Monde* et de *Libération* fin 2021 qui ont provoqué la rencontre de Carla Bianchi avec Gérard Dubois, le maire de Pessat-Villeneuve, avec dans l'idée de proposer ce spectacle à la population locale et aux bénévoles qui se succèdent depuis

PESSAT-VILLENEUVE. Carla Bianchi seule en scène.

2015 pour accueillir migrants et réfugiés dans la commune.

Christine Pirès-Beaune, la députée, son suppléant Michaël Baré, Fatima Parret, conseillère régionale, de nombreux maires et élus étaient également présents lors de cette belle soirée d'été qui ne restera pas sans lendemain puisque Carla Bianchi, qui est aussi chroniqueuse sur *France Inter*, travaille sur un nouveau projet. ■



DÉCHETTERIE

NOUVEAUX HORAIRES : 9H00 - 12H30 ET 13H45 - 18H00 DU LUNDI AU SAMEDI

JOURS DE COLLECTES 2023

CALENDRIER DES COLLECTES 2023 Pessat-Villeneuve



Ordures Ménagères collectées le **LUNDI EN SEMAINE PAIRE**



Emballages Recyclables collectés le **LUNDI EN SEMAINE IMPAIRE**

janvier	février	mars	avril	mai	juin
1 D Férié 52	1 M	1 M	1 S	1 L Férié	1 J
2 L	2 J	2 J	2 D 13	2 M	2 V
3 M	3 V 05	3 V 09	3 L	3 M	3 S
4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D
5 J	5 D	5 D	5 M	5 V 18	5 L
6 V 01	6 L	6 L	6 J	6 S	6 M
7 S	7 M	7 M	7 V 14	7 D	7 M
8 D	8 M	8 M	8 S	8 L Férié	8 J
9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V
10 M	10 V 06	10 V 10	10 L Férié	10 M	10 S
11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D
12 J	12 D	12 D	12 M	12 V 19	12 L
13 V 02	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M
14 S	14 M	14 M	14 V 15	14 D	14 M
15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J
16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V
17 M	17 V 07	17 V 11	17 L	17 M	17 S
18 M	18 S	18 S	18 M	18 J Férié	18 D
19 J	19 D	19 D	19 M	19 V 20	19 L
20 V 03	20 L	20 L	20 J	20 S	20 M
21 S	21 M	21 M	21 V 16	21 D	21 M
22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J
23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V
24 M	24 V 08	24 V 12	24 L	24 M	24 S
25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D
26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L
27 V 04	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M
28 S	28 M	28 M	28 V 17	28 D	28 M
29 D	29 M	29 M	29 S	29 L Férié	29 J
30 L	30 J	30 J	30 D	30 M	30 V
31 M	31 V	31 V		31 M	

LUNDI



Je jette mes ordures dans des sacs bien fermés dans le bac vert



Je jette mes emballages en vrac dans le bac jaune



Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte



Je rentre le bac une fois vidé



Je sors mon bac quand il est plein



Les collectes prévues un jour férié sont effectuées le mercredi de la même semaine

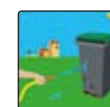


Ordures Ménagères collectées le **LUNDI EN SEMAINE PAIRE**



Emballages Recyclables collectés le **LUNDI EN SEMAINE IMPAIRE**

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 S	1 M	1 V	1 D	1 M Férié	1 V
2 D 26	2 M	2 S 35	2 L	2 J	2 S 48
3 L	3 J	3 D	3 M	3 V 44	3 D
4 M	4 V 31	4 L	4 M	4 S	4 L
5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M
6 J	6 D	6 M	6 V 40	6 L	6 M
7 V 27	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J
8 S	8 M	8 V 36	8 D	8 M	8 V 49
9 D	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S
10 L	10 J	10 D	10 M	10 V 45	10 D
11 M	11 V	11 L 32	11 M	11 S Férié	11 L
12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 J	13 D	13 M	13 V 41	13 L	13 M
14 V Férié 28	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J
15 S	15 M Férié	15 V 37	15 D	15 M	15 V 50
16 D	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S
17 L	17 J	17 D	17 M	17 V 46	17 D
18 M	18 V 33	18 L	18 M	18 S	18 L
19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 J	20 D	20 M	20 V 42	20 L	20 M
21 V 29	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J
22 S	22 M	22 V 38	22 D	22 M	22 V 51
23 D	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S
24 L	24 J	24 D	24 M	24 V 47	24 D
25 M	25 V 34	25 L	25 M	25 S	25 L Férié
26 M	26 S	26 J	26 M	26 D	26 M
27 J	27 D	27 M	27 V 43	27 L	27 M
28 V 30	28 L	28 J 39	28 S	28 M	28 J
29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V
30 D	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S
31 L	31 J		31 M		31 D



Le nettoyage de mon bac est à ma charge



Je contacte le SBA en cas de déménagement



Je jette mes emballages verre dans la colonne à verre



Je dépose mes déchets dangereux et mes encombrants en déchèterie (Accès gratuit) Les ordures ménagères n'y sont pas acceptées



Mon bac ne déborde pas. Je ne dépose pas de sacs à côté du bac



Brûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé et celle de mes voisins



DÉPOSEZ ET SUIVEZ VOS DEMANDES D'URBANISME EN LIGNE

sur les 31 communes de Riom Limagne et Volcans

Depuis le 1er janvier 2022, toutes les demandes de permis de construire et autres autorisations d'urbanisme peuvent être déposées sur une plateforme numérique en quelques clics. Ce guichet numérique unique vous permet de déposer vos demandes d'urbanisme en ligne et de suivre leurs avancements.

Plus simple, plus souple, plus réactif !

- Un service en ligne accessible 7j/7 – 24h/24 depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou d'envoyer votre dossier par courrier en recommandé,
- Un traitement de votre demande optimisé grâce à une administration plus efficace et connectée,
- Des échanges simplifiés avec l'administration. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires peuvent se faire directement en ligne,
- Un gain de temps et d'argent. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.

Pour y accéder, c'est très simple, il suffit de vous connecter sur le site de RLV : www.rlv.eu ou sur <https://sig.rlv.eu/guichet-unique>

Votre commune reste votre interlocuteur privilégié !

Elle est là pour vous accompagner tout au long de la procédure.

La dématérialisation est la solution à privilégier, mais il est toujours possible de déposer ses demandes d'urbanisme au format papier, pour ceux qui seraient dans l'impossibilité de le faire en ligne.

PESSAT-VILLENEUVE propose une « MUTUELLE DE VILLAGE »

Devant le constat d'un nombre croissant de personne(s) en précarité et en difficulté pour accéder aux soins, la municipalité a choisi de se rapprocher de ces nouvelles formes de mutuelles complémentaires, que sont les mutuelles de village, afin de pouvoir proposer à l'ensemble des habitants de notre commune, une gamme de couverture santé avec des prestations et des remboursements les plus avantageux possibles.

Ce dispositif, outre l'accès à une complémentaire santé à moindre coût avec des prestations de qualité, permet également de garantir un service de proximité de qualité sur la base d'un principe simple :

MUTUALISER POUR FAIRE BAISSER LES DEPENSES

Pour celles et ceux qui sont intéressé(e)s, des permanences seront mises en place à la Mairie en présence d'un conseiller mutualiste, qui s'occupera de toutes les démarches administratives : comparatif de l'ancienne mutuelle vers la nouvelle si besoin, résiliation de l'ancien contrat ... Pour ce faire, nous vous conseillons de vous munir de votre détail de garantie actuelle, de vous renseigner sur vos modalités de résiliation, d'apporter vos RIB, attestation de Droits à l'Assurance Maladie Obligatoire et justificatif de domicile.

Rendez-vous en Mairie :

- Lundi 9 Janvier de 9h30 à 12h
- Vendredi 24 Février de 14h à 16h30
- Mardi 14 Mars de 9h30 à 12h



VIE ASSOCIATIVE



Votre nouveau Comité d'animation n'a pas chômé pour ses premiers mois d'activité.

Nous avons fixé la barre assez haute dès le départ, et le bureau avait clairement affiché de très grosses ambitions et nous sommes assez fiers de la réalisation de ces objectifs.



En mai dernier, la brocante du printemps nouvelle formule a très bien fonctionné, la diversité des exposants, et le mélange entre les brocanteurs, les artistes créateurs et les pépiniéristes a apporté une certaine originalité, permettant, nous le pensons, de nous démarquer de la forte concurrence des autres villages sur ce type de manifestations, très en vogue à cette période de l'année.

Pour les festivités du 13 et du 14 juillet, nous avons vécu deux superbes journées :

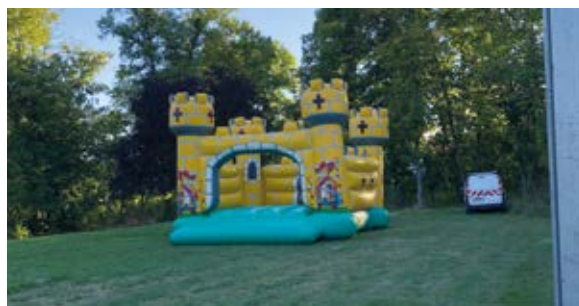
D'une part le 13 juillet avec ce magnifique feu d'artifice offert par la Mairie qui a enflammé notre Château, puis la soirée d'animation, qui a vu tous les villageois présents partager une boisson et une danse tout au fil de la nuit.

D'autre part la journée du 14 juillet qui a été rythmée par les déambulations des musiciens de la Brésil Volcanique,



groupe de percussions, qui ont bravé la chaleur caniculaire pour nous offrir trois sets détonants pour le plaisir des petits et des grands.

Le CPH avait mis les petits plats dans les grands pour nous concocter des plats exotiques que chaque villageois pouvait venir s'offrir au gré de ses envies et de son plaisir.



Cette Journée d'animation était sous le signe de la collaboration, car nous avons fait appel à deux autres associations : Les Ateliers de Corinne qui proposaient une découverte de la peinture sur assiette, et une initiation à la photographie, et l'APE qui avait mis à disposition gratuitement un château gonflable pour les enfants.



Enfin cette très belle journée s'est conclue par un superbe concert de Greg Jaude, autour de reprises de chansons françaises, des titres connus de tous qui ont permis à

VIE ASSOCIATIVE



certains de pousser la voix ou de danser dans une ambiance conviviale.

Nous avons conclu cette série d'événements par le Barbecue de la rentrée, vendredi 2 septembre dernier, événement qui fera date, car pour une première ce fut une réussite.



Ce repas a rassemblé pas moins de 90 personnes, et même si un temps capricieux est venu gâcher un peu l'apéritif, il n'a pas empêché les saucisses, merguez et pommes de terre de cuire. La soirée s'est prolongée jusque tard dans la nuit autour de discussions chaleureuses et amicales.



Une dernière date cette année va être lancée, surveillez bien vos boîtes aux lettres, car une pré-commande d'huîtres pourrait bien vous être soumise dans les prochains jours, pour une récupération de vos commandes autour d'une buvette-dégustation à l'approche des fêtes de fin d'année. Dates et modalités restant à définir clairement.

En résumé, nous savons maintenant ce que vous attendez pour l'animation de votre village. Nous pouvons sans trop vous surprendre vous informer que ces 3 premières dates seront reconduites pour 2023, et que nous vous donnons rendez-vous encore plus nombreux pour ces événements de 2023.

Merci à tous les bénévoles qui se sont impliqués à 100% sur cette année, à la Mairie pour son soutien logistique et matériel, et à vous, chers voisins de nous avoir fait confiance pour animer de quelques événements notre village.

*A l'année prochaine,
Très amicalement,
Le Bureau du Comité d'Animation*



Club Cyclotouriste

Entre routes et chemins, faire du vélo à Pessat-Villeneuve

Le Club Cyclo de Pessat-Villeneuve (CCPV) est actif depuis plus de 40 ans. Si, à ses origines, il rassemblait une quarantaine de jeunes pratiquants, principalement de Pessat-Villeneuve, il s'est peu à peu ouvert aux communes voisines du Pays de Riom. Il compte aujourd'hui une vingtaine de licenciés de tous âges qui apprécient l'esprit du Club et son approche conviviale de la pratique du vélo excluant tout esprit de compétition.

La saison route démarre traditionnellement le premier dimanche de mars. Les sorties de groupe dominicales conduisent les cyclistes sur les routes de Limagne d'abord puis des contreforts des Combrailles ou de la Chaîne des Puys. Le point de départ est la place de l'École, le dimanche à 8h00 ou 9h00 selon la saison. Ceux qui peuvent se libérer participent aussi à des sorties libres en semaine, en groupe ou individuellement. Depuis mars 2020, le contexte sanitaire a fortement perturbé l'organisation des sorties groupées et plus particulièrement celle des déplacements distants.

La saison est habituellement émaillée de quelques sorties au départ excentré pour aller explorer des horizons plus lointains comme les Monts du Forez, le Livradois, le Cézallier, le Massif du Sancy, voire hors du département.

Respectueux de toutes les énergies, et bienveillant à l'endroit des musculo-déficients, le Club est naturellement ouvert aux vélos à assistance électrique.

Les cyclos du CCPV sont aussi des pratiquants du VTT et ce toute l'année mais plus particulièrement à partir d'octobre, en attendant le lancement de la prochaine saison route. Depuis 10 ans, le Club propose en novembre ou décembre une sortie VTT nocturne à la recherche de sensations nouvelles. La séance se termine par une séquence raclette partagée par le groupe.

Le Club organise aussi chaque année, soit sur route soit en VTT, une expédition «grand vélo» sur 4 jours en mai ou juin qui voit les pédaleurs jaunes aller se mesurer à de grands sites du vélo, souvent montagneux. Depuis 2020 le projet n'a pu se concrétiser en raison du contexte sanitaire, nous souhaitons renouveler l'expérience en 2023. Ces dernières années nous avons ainsi parcouru la région du Mont Mézenc, les Savoies, les Pyrénées.

Ceux qui le souhaitent peuvent aussi participer, au long de la belle saison, à des épreuves cyclotouristes régionales, par exemple Les Copains à Ambert.

Le CCPV est ouvert à tous ceux, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, qui à Pessat-Villeneuve ou dans les environs, souhaitent débiter u renforcer une pratique du vélo détente et santé. La venue à titre d'essai sur une ou deux sorties est naturellement possible.

Renseignements auprès de :

- M. Jean-Claude BATISSE
04 73 63 57 14
- M. Daniel GUITTARD
04 73 38 18 65
- M. André ROBIOLLE
04 73 38 26 77

Pour mieux connaître le CCPV, on peut parcourir le journal du Club «Roue libre» dans sa version PDF sur le site de la mairie de Pessat-Villeneuve (www.pessat-villeneuve.fr)



En mai 2022, une sortie dans la Chaîne des Puys entre Chanat-la-Mouteyre et Ternant.

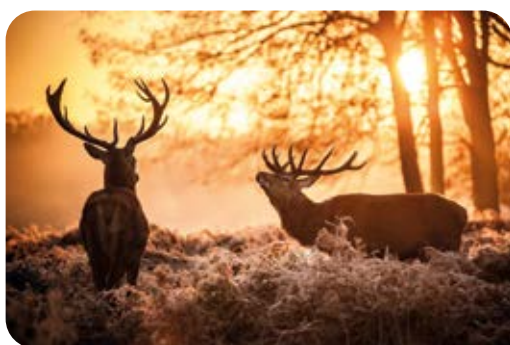
Pessat Zumba Dance

Cette année, les cours ont lieu tous les mardis et ont débuté le 6 septembre.

Les cours de **Pilate** sont assurés de 17h30 à 18h15, de **Renforcement musculaire** de 18h30 à 19h30 et ceux de **Zumba** de 19h30 à 20h30 par l'animatrice Mme Valérie BONNIÈRE : professeur diplômé.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

Cathy, Isabelle ou Fred, membres du bureau
ou envoyer un mail à pessatzumbadance@gmail.com
Tél. 06 27 58 68 33



Société de Chasse

La période d'**ouverture générale de la chasse** à tir est fixée pour le département du Puy-de-Dôme comme suit : **11 septembre 2022** à 7 heures au **28 février 2023** au soir. Se renseigner auprès du responsable de l'association pour toute information.

Société de chasse :

M. RICHARD Nicolas : 06.98.26.89.55
Mail : nico.richard63@orange.fr

L'Atelier de Corinne

Si vous voulez réaliser de belles créations, de beaux objets même si vous êtes débutant(e), n'hésitez pas, venez rencontrer Corinne.

Vous pourrez apprendre diverses techniques (tableaux en 3D, serviettage sur verre, sur bois, Mix média).

Vous apprendrez à votre rythme... et dans la bonne humeur.

Contacter Corinne :

07 69 83 58 60
atelierdecorinne63gmail.com



VIE ASSOCIATIVE

Les Artistes en Herbe

L'association *Les Artistes en Herbe* a été ravie de reprendre ses activités et de retrouver les enfants pour réaliser de nouvelles activités. Nous espérons revoir et découvrir de nouvelles frimousses à la rentrée.



Contact :

Dominique GUITTARD : 04 73 38 90 08

Christine DEBOUDARD : 04 73 97 06 93



L'association donne rendez-vous à tous les gourmands, le samedi 8 avril 2023 pour une chasse aux œufs qui se tiendra dans les bois du château de Pessat-Villeneuve.

Les Balivernes Sibyllines

L'année 2022 a été encore une nouvelle fois pour la troupe une année blanche, nous ne pouvons que leur souhaiter une bonne reprise.

Contact :

lesbalivernessibyllines@gmail.com

Facebook : [lesbalivernessibyllines](https://www.facebook.com/lesbalivernessibyllines)



Fête de l'Ecole, 25 juin 2022

Une naissance, un arbre.

Le Conseil Municipal des Jeunes de Pessat-Villeneuve a initié l'opération « une naissance, un arbre » pour que chaque nouveau-né de la commune participe à la protection de la biodiversité et grandisse en même temps que « son arbre ». La première plantation s'est déroulée le 27 novembre en présence des enfants nés entre le 1^{er} octobre 2021 et le 30 septembre 2022 et de leurs parents. Une plaque indique l'essence de l'arbre (un lilas double violet pour cette première plantation) et les prénoms et dates de naissance des 7 enfants concernés. Il est situé à l'entrée du CRAPA, parcours de santé rustique de la commune. Le CMJ a souhaité également planter un arbre, il s'agit d'un arbusier, afin que ses fruits participent également à enrichir une biodiversité déjà riche. Celui-ci est situé sur le Parvis des Droits de l'Homme et des Réfugiés. Il est identifié par une plaque où figurent les noms et prénoms des pionniers du CMJ. Un verre de l'amitié offert par la municipalité a conclu cette cérémonie qui sera reconduite chaque année.



AGENDA MUNICIPAL

17 décembre 2022

Inauguration Salle de Motricité/Cantine - Garderie

6 janvier 2023

Accueil nouveaux habitants (17h30)

Vœux du Maire (19h00)

22 janvier 2023

Repas des aînés

Restez connectés avec la commune sur

www.pessat-villeneuve.fr

Facebook

Panneau Pocket

Restez informés de l'actualité municipale avec l'application gratuite « Panneau Pocket » à télécharger sur votre téléphone ou tablette.



Mairie de Pessat-Villeneuve

1 avenue du Château de Villeneuve

63200 Pessat-Villeneuve

Tél. 04 73 38 28 59

mairie.pessatvilleneuve@orange.fr

Directeur de publication :

DUBOIS Gérard

Secrétaire de rédaction :

Nathalie CHASSAGNETTE

Commission de communication :

AUBRUN Géraldine,

BOMBILAJ Sandrine,

DENIS Maxime,

HARRY Isabelle,

VILLATTE Frédéric.

Crédits photos :

La Montagne Centre France

La Montagne.fr

Mise en page et impression :

Imprimerie L'IMPRIMEUR

80 avenue Jean Jaurès

Espace Mozac

63200 MOZAC

Imprimé sur papier PEFC 115 g et 200g

Numéros utiles

COMMUNE

Mairie de Pessat-Villeneuve

04 73 38 28 59

Ecole de Pessat-Villeneuve

04 73 38 93 08

Cantine / Garderie

04 73 97 64 12

Ecole de Clerlande

04 73 97 04 06

URGENCE

Brigade Combronde/Aigueperse

04 73 63 60 12

Centre antipoison Lyon

04 72 11 69 11

SERVICES

RLV (R'CoBus)

04 73 38 08 09

Relais Assistants Maternels

04 73 67 97 39

ram@riv.eu

Fourrière animale

04 73 25 16 30

Orange

1013

SEMERAP (eau et assainissement)

04 73 15 38 38

ENEDIS (ERDF)

09 69 32 18 71

GRDF

09 69 36 35 34

SBA

04 73 64 74 44

SNCF

3117 ou 31177 par SMS

Service postal de Malauzat

3631

URGENCE
QUI APPELER ?

